

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN (1897-1914) cultures cotonnières

Une création d'Anthyme Dupré,  
à l'origine de la [Société cotonnière du Tonkin](#)  
et des [Scieries et fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa](#)

Constitution  
Société d'exploitation agricole au Tonkin  
Société anonyme au capital de 100.000 fr.  
Siège social, 5, rue Taitbout, Paris  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 20 octobre 1897)

D'un acte sous seing privé, en date à Paris, du 20 août 1897 et déposé chez M<sup>e</sup> Mégret, notaire à Paris, il a été extrait ce qui suit :

Il est formé, entre MM. Louis-Léon-Marie-Anthyme Dupré, demeurant à Paris, rue des Écuries-d'Artois, 52 ;

Maurice Delafond, demeurant à Paris, rue Taitbout, n° 3 ;

Et les propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme qui sera régie par les lois des 24 juillet 1867 et 1<sup>er</sup> août 1893 et par les présents statuts.

Elle aura pour objet, conformément à l'arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, en date du 18 août 1895, la demande, la mise en valeur et l'exploitation d'une concession agricole à obtenir pour la culture en Indo-Chine, la vente et l'achat de tous immeubles en Indo-Chine, la construction de tous bâtiments nécessaires tant à la culture qu'à l'exploitation, la vente des produits de l'exploitation, l'achat de toutes marchandises utiles ou nécessaires aux opérations de la société et généralement toutes opérations se rattachant à cet objet.

Le fonds social est fixé à la somme de cent mille francs, représentés par 100 actions de 1.000 francs sur lesquelles le quart a été versé, soit au total 25.000 francs.

Il est, en outre, créé 100 parts de fondateurs qui seront attribuées à MM. Dupré et Delafond, en représentation de leurs apports.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé : 1<sup>o</sup> Cinq pour cent pour constituer la réserve légale ; le prélèvement affecté à cette réserve cessera d'être opéré lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital social, mais il reprendra son cours si le montant venait à être diminué ; 2<sup>o</sup> la somme nécessaire pour servir cinq pour cent aux actions sur le montant des sommes dont elles sont libérées ; 3<sup>o</sup> Sur le solde restant, 12 % sont attribués aux administrateurs pour les rémunérer de leurs fonctions et qu'ils se partageront entre eux ainsi qu'ils avisent ; 5<sup>o</sup> le surplus des bénéfices sera attribué à la création d'un fonds d'amortissement du capital social. Lorsque toutes les actions auront été remboursées, les bénéfices seront alors répartis de la façon suivante : il sera prélevé

cinq pour cent pour former la réserve légale qui cessera d'être prélevée lorsqu'elle aura atteint le dixième du capital social. Le surplus appartiendra, savoir :

Douze pour cent aux administrateurs pour la rémunération de leur mandat.

Quarante-quatre pour cent aux propriétaires des parts de fondateurs au prorata des parts possédées par chacun d'eux.

Quarante-quatre pour cent aux actions de jouissance proportionnellement entre elles.

La durée de la société est fixée à 30 ans.

Ont été nommés administrateurs :

MM. Dupré, fondateur, demeurant à Paris, rue des Écuries-d'Artois, n° 52 ;

Vautrin (Léon), propriétaire, demeurant à Paris, 6, rue Margueritte ;

Lorme (Henri de), fondé de pouvoirs d'agent de change, demeurant à Paris, rue Duphot, n° 9 ;

Adolphe-Raoul-Georges Clinchant<sup>1</sup>, propriétaire, demeurant à Paris, rue d'Amsterdam, n° 55 ;

Henri Clinchant, propriétaire, demeurant à Paris, aussi rue d'Amsterdam, n° 55. — *Petites Affiches*, 18 octobre 1897.

---

DEMANDE DE CONCESSION  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juillet 1898)

M. Dupré, administrateur délégué de la société d'exploitation agricole [au Tonkin], domicilié à Hanoï, a demandé la concession de terrains domaniaux d'une superficie approximative de dix mille hectares, situés dans les huyêns de Yen-lang, Tam-duong et de Binh-xuyên, province de Sontay.

---

(L'Avenir du Tonkin, 2 janvier 1899)

Il est fait concession provisoire à la « Société d'exploitation agricole au Tonkin », société anonyme, ayant son siège à Paris, 3 rue Taitbout, représentée au Tonkin par M. Dupré, planteur, domicilié à Hanoï, d'un terrain domanial d'une superficie approximative de quatre mille cent quatre-vingt-treize hectares, vingt-cinq ares (4.193 hectares 25 ares), situé sur le territoire des huyén de Tam-duong et de Bonh-Xuyên, province de Sontay.

---

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN  
Liste des électeurs  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1906, p. 773-774)

42. Dupré (Anthyme), représentant de la Société d'exploitation agricole au Tonkin, Nam-dinh ;

---

Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,

<sup>1</sup> Georges Clinchant : l'un des fils du général Clinchant, héros de la guerre de 1870, dont une commune algérienne adopta le nom. Frère d'Henri et de Roger, administrateur de la Cotonnière du Tonkin. Diplomate.

*L'avenir économique de nos colonies*, Flammarion, Paris, 1908

[58] À citer encore la Société d'exploitation agricole au Tonkin, 38, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, au capital de 100.000 francs, pour la culture cotonnière.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 12 novembre 1910)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. d'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN, 38, Chaussée-d'Antin. — Transfert du siège : 19, Aumale. — 15 oct. 1910. — *Petites Affiches*.

---

#### MODIFICATIONS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 décembre 1910)

Société d'exploitation agricole au Tonkin. — Changement de siège social. — Précédemment à Paris, 38, Chaussée-d'Antin, est transféré même ville, 19, rue d'Aumale. — « *Petites Affiches* », 8 novembre 1910.

---

#### MODIFICATIONS

Société d'exploitation agricole au Tonkin

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 1<sup>er</sup> septembre 1911)

Changement de siège social. — Précédemment 19 rue d'Aumale, à Paris, est transféré même rue, n° 7. — *Petites Affiches*, 12 août, 1911.

---

#### CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES GÉNÉRALES

Assemblées générales du mercr. 27 déc. 1911

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 décembre 1911)

Assemblées générales ordinaires

Société d'exploitation agricole au Tonkin

---

#### DISSOLUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 février 1914)

(*Les Archives commerciales de la France*, 14 février 1914)

Paris. — Dissolution. — 5 avril 1913. — Soc. anon. dite : Soc. D'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN, 68, fbg Poissonnière. — Liquid. : M. Delafond. — 5 avril. 1913. — *Petites Affiches*.

---